

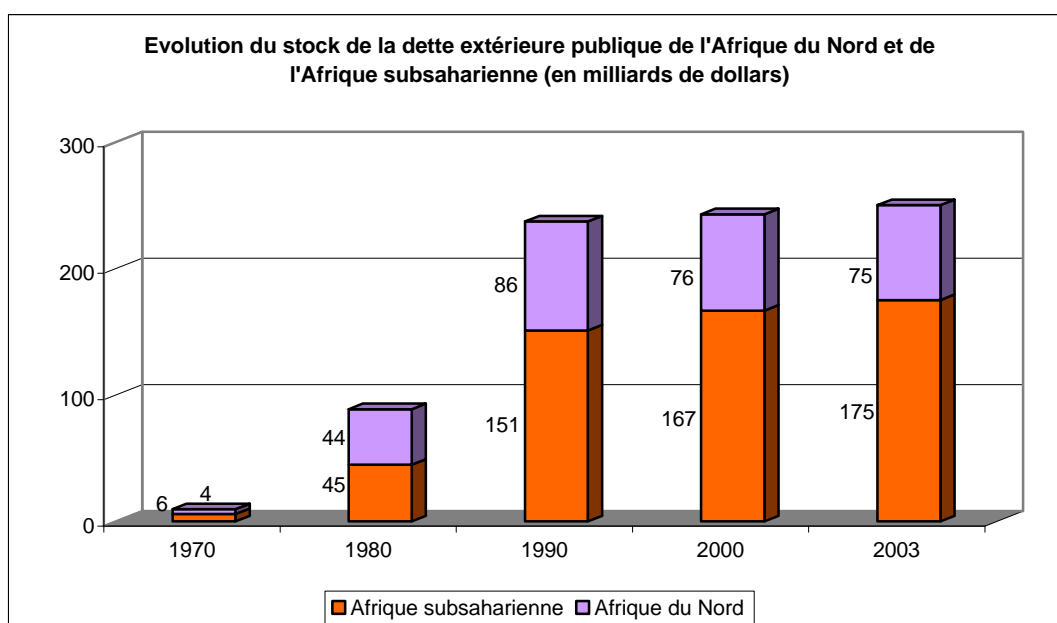
## L'Afrique fracassée

### Fric-frac : assez !

Depuis vingt-cinq ans, la dette et l'ajustement structurel fracassent l'Afrique et la vie de la plupart des 850 millions d'Africains. Les ravages sur l'économie et les populations africaines sont tels que son annulation totale et inconditionnelle devient une exigence minimale de justice, et les arguments dans ce sens sont multiples. Mais il faut aussi exiger la rupture avec la logique imposée par le FMI et la Banque mondiale, afin que les peuples africains puissent reprendre en main les leviers de commande, et soient en mesure de choisir un avenir conforme à leur volonté. Car comme le dit Joseph Ki-Zerbo : « On ne développe pas, on se développe<sup>1</sup>. »

### Un endettement colossal

Depuis 1980, la dette extérieure publique (c'est-à-dire contractée par les pouvoirs publics ou garantie par eux) à long terme<sup>2</sup> de l'Afrique a continué sa progression effrénée. Celle de l'Afrique subsaharienne a été multipliée par 4, passant de 45 milliards de dollars en 1980 à 175 milliards en 2003. Les quatre pays d'Afrique du Nord<sup>3</sup> étaient déjà très endettés en 1980 (44 milliards de dollars à eux quatre, soit presque autant que tous les autres pays au sud du Sahara), et leur dette a doublé dans les années 1980 avant de se contracter légèrement : 75 milliards de dollars en 2003. La dette extérieure publique de l'ensemble de l'Afrique est donc passée de 89 milliards de dollars en 1980 à 250 milliards en 2003.



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance* 2004.

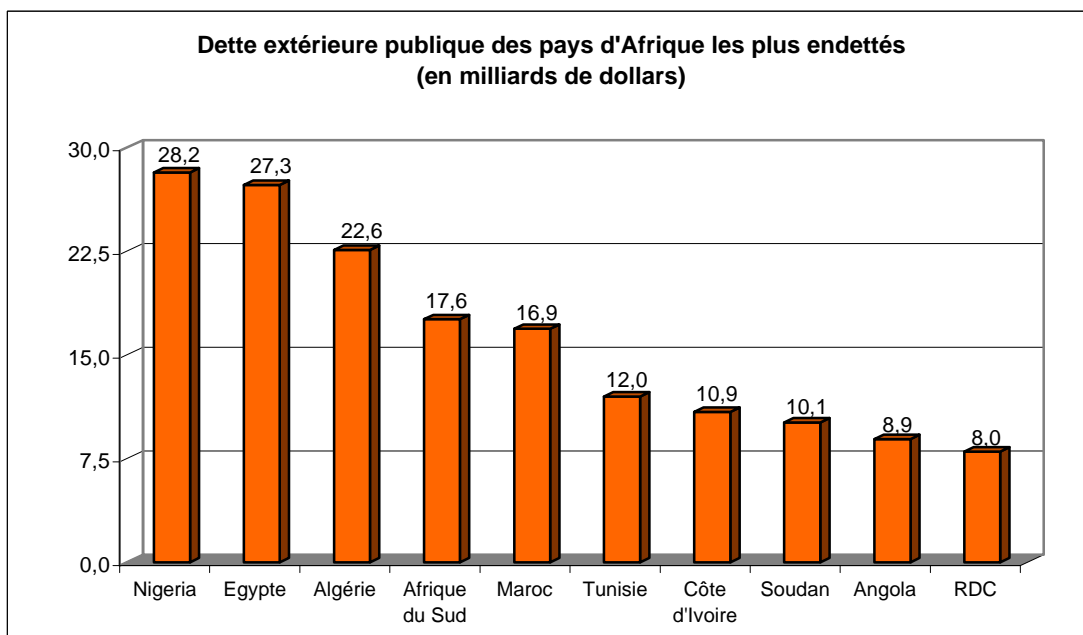
Pendant ce temps, les revenus par habitant ont stagné<sup>4</sup>. Dans le palmarès des pays africains endettés, on distingue facilement les fameux garde-chiourmes du Nepad qui profitent de flux financiers importants :

<sup>1</sup> Voir Ki-Zerbo Joseph, *A quand l'Afrique ?*, L'Aube, 2003.

<sup>2</sup> Contractée sur une durée supérieure à un an. Elle inclut les crédits du FMI dans nos calculs.

<sup>3</sup> La Libye n'est pas prise en compte ici, car non encore répertoriée dans les statistiques de la Banque mondiale. Mais après le revirement de Kadhafi dans un sens pro-occidental, cela ne saurait tarder...

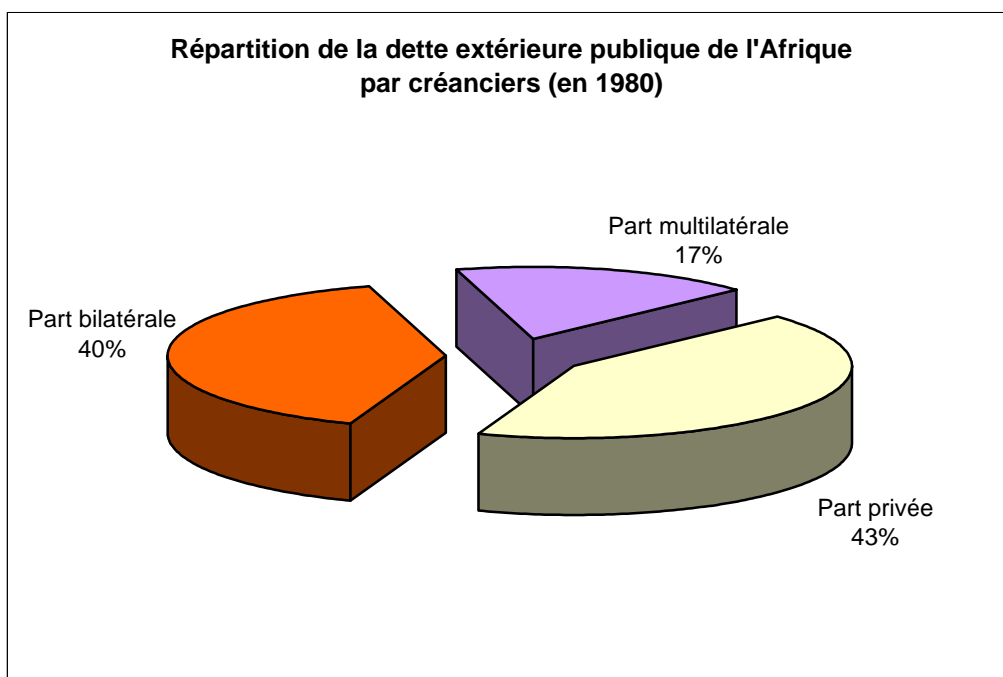
<sup>4</sup> Voir Cnuced, *Le développement économique en Afrique. Endettement viable : Oasis ou mirage ?*, 2004.



Chiffres 2002. Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

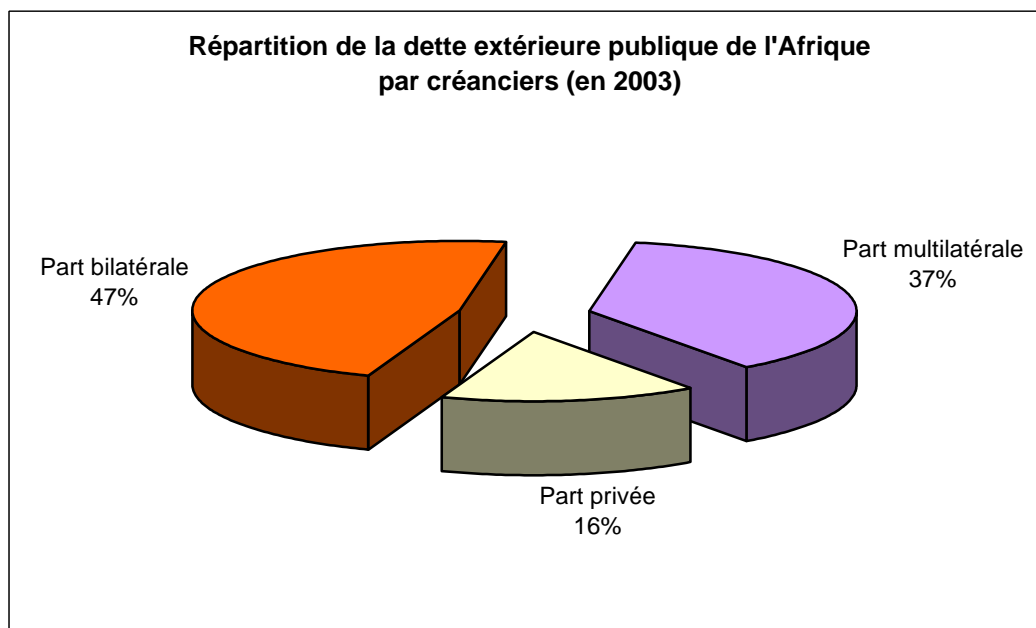
### Un profil de dette qui se modifie

L'étude de la répartition suivant les différents créanciers montre qu'en 1980, les banques privées sont encore impliquées en Afrique, mais les institutions multilatérales sont assez peu présentes :



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

Après la crise de la dette, les banques cherchent à se retirer des pays à risque. Depuis les années 1990 notamment, le reflux de la part privée de la dette (notamment la part bancaire) s'est accru. Pour les pays pauvres, qui ne reçoivent plus de nouveaux prêts de la part des banques et qui n'ont pas accès aux marchés financiers, les institutions internationales (Banque mondiale en tête) sont des interlocuteurs privilégiés. La part multilatérale s'accroît de façon importante :



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*.

### Afrique vache à lait

Le service de cette dette extérieure publique est bien sûr très élevé en regard des capacités financières du continent : 20 milliards de dollars en 2003, dont 10,5 pour l'Afrique subsaharienne. Afin d'y faire face, les institutions internationales prônent sans relâche des réformes économiques pour attirer les investissements privés, provenant notamment des firmes multinationales, à travers des privatisations ou des prises de participation. Mais ces investissements conduisent souvent à une perte de souveraineté de l'État dans des domaines stratégiques (énergie, eau, télécoms, etc.) et génèrent des profits qui fuient très vite le pays pour gagner la maison-mère des grands groupes et leurs principaux actionnaires. Ces rapatriements de profits se sont élevés à environ 9 milliards de dollars en 2003 et sont encouragés par la libéralisation de l'économie imposée par les programmes d'ajustement structurel.

### Une aide intéressée

Dans l'autre sens, les médias insistent à tort sur la prétendue générosité des pays riches, alors que les sommes sont ridicules à l'échelle de l'économie mondiale : entre 1958 et 2002, le total de l'aide publique au développement (APD) reçue par l'Afrique s'élève à 1250 milliards de dollars<sup>5</sup>, soit quinze mois de dépenses militaires mondiales. De plus, cette APD ne se dirige pas en priorité vers les pays qui en auraient le plus besoin et sert avant tout les intérêts géopolitiques du pays donateur : le principal bénéficiaire de l'aide délivrée par les États-Unis est l'Égypte, et c'est l'Inde pour celle du Royaume-Uni. En 2002-2003, seulement 41 % de l'APD mondiale se dirigeait vers les 50 pays les moins avancés (PMA) selon l'OCDE<sup>6</sup>, et la part qu'elle représente dans le revenu national brut d'un pays est très variable : moins de 5 % pour le Congo, le Soudan et le Kenya, contre plus de 50 % pour le Mozambique et Sao Tomé et Príncipe. Le montant total de l'aide délivrée à l'Afrique en 2002 s'élevait à 22,3 milliards de dollars, soit seulement 27 dollars par habitant. En termes absolus, les principaux bénéficiaires étaient le Mozambique (2,1 milliards de dollars), l'Éthiopie, l'Égypte et la Tanzanie (entre 1,2 et 1,3 milliard de dollars). Mais une part non négligeable de cette aide est sous forme de prêts qui alourdissent encore la dette... Les dons représentent seulement 15 milliards de dollars.

Par ailleurs, l'efficacité de l'aide est très discutable puisqu'une part importante (achat d'aliments, de médicaments, d'équipements, coût du transport, missions d'experts, etc.) reste dans le pays qui fournit l'aide. Selon le président de la Banque mondiale lui-même<sup>7</sup>, James

<sup>5</sup> Voir *L'Humanité*, 6 août 2004.

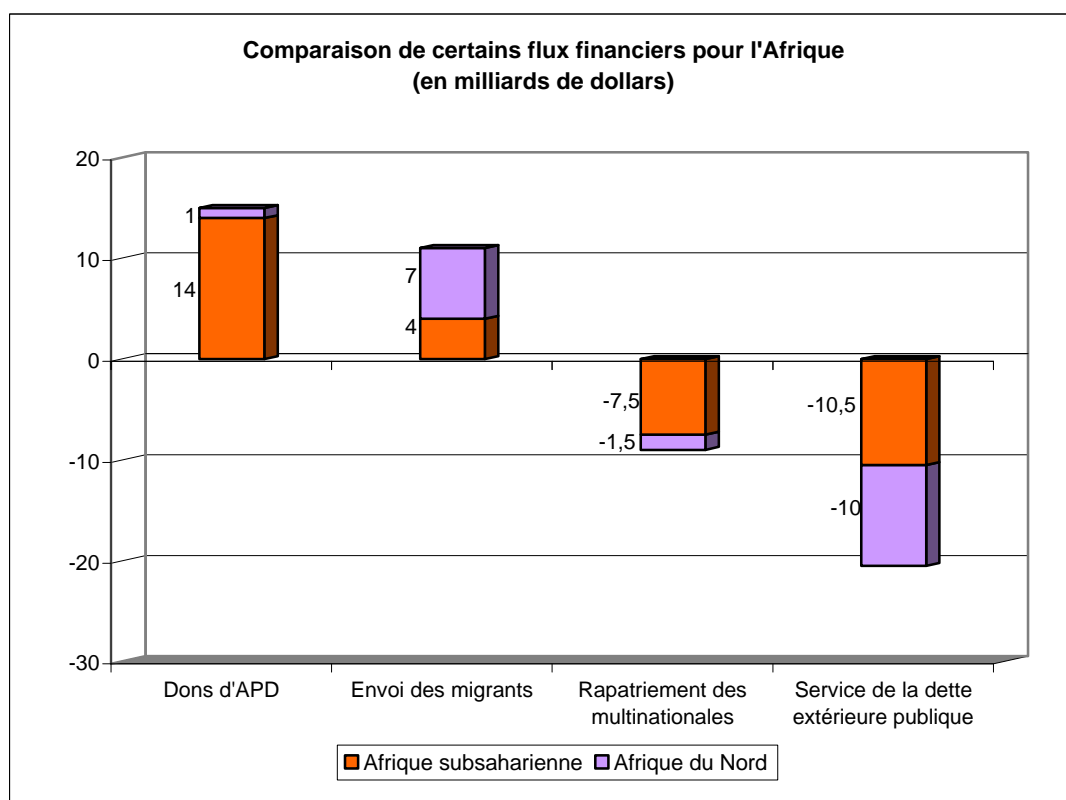
<sup>6</sup> Voir OCDE, Direction de la coopération pour le développement (CAD), Annexe statistique de la publication, *Coopération pour le développement, Rapport 2004*.

<sup>7</sup> Wolfensohn James, « Help the poor by cutting red tape », *Daily Mirror* (Sri Lanka), 26 février 2003, [www.dailymirror.lk/2003/02/26/opinion/3.html](http://www.dailymirror.lk/2003/02/26/opinion/3.html)

Wolfensohn, il y a plus de 1500 projets en cours au Burkina Faso, et 63 000 dans l'ensemble des pays en développement ; mais les frais d'étude, de voyage et de séjour d'experts originaires des pays industrialisés sont très élevés et absorbent entre 20 et 25 % de l'aide totale.

Au-delà, une partie significative de l'APD est constituée d'allègements de dette qui ne représentent aucun flux positif pour les pays concernés. Le montant de l'APD qui arrive effectivement sur place et peut être utilisé pour le développement humain est donc largement moindre que les sommes annoncées dans les médias. C'est ainsi que l'APD déclarée par la France comporte environ 30 % d'allègements de dette, permettant d'annoncer une augmentation de l'APD entre 2002 et 2003 alors qu'en fait les sommes allouées réellement à des projets de développement ont diminué<sup>8</sup> ! Suite à l'incorporation d'un allègement de dette envers la RDC, la Belgique a pu annoncer en 2003 un montant d'APD en nette hausse, à 0,60 % du revenu national brut (RNB), contre 0,43 % du RNB en 2002. Mais dès 2004, le chiffre est retombé à 0,41 % du RNB de la Belgique, révélant ainsi la supercherie... Cela se produit également pour le Portugal, dont l'APD est passée de 0,22 % du RNB en 2003 à 0,63 % en 2004, suite à un allègement de dette exceptionnel envers l'Angola.

En revanche, les sommes économisées par les travailleurs migrants et envoyées dans leur famille restée au pays fournissent des revenus essentiels, gérés sagement le plus souvent, notamment dans des tontines ou des mutuelles de village : 11 milliards de dollars en 2003, dont 7 pour la seule Afrique du Nord. Bien sûr, tout compte fait, le service de la dette opère une ponction énorme sur les finances africaines.



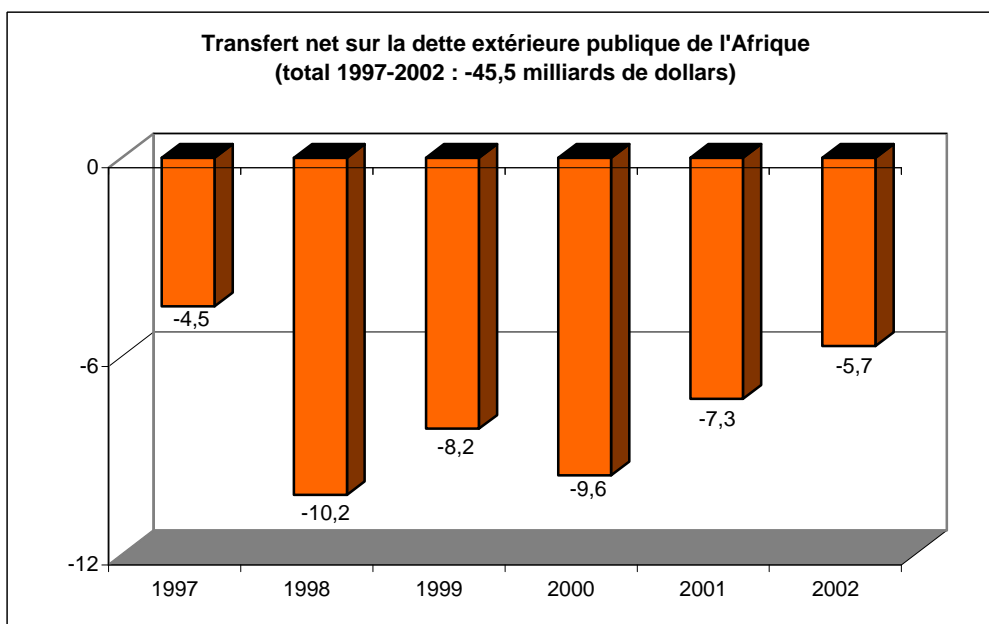
Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance 2004*. Chiffres 2003.

### Redistribution en faveur des créanciers

Afin de comprendre en profondeur le mécanisme de la dette, il est important de s'intéresser au transfert net, à savoir la différence entre les nouveaux prêts et le montant total des remboursements sur une période donnée. Ce transfert net est positif si les pays étudiés ont globalement profité de l'endettement sur cette période (même si cela appelle des remboursements importants pour l'avenir) ; il est négatif si finalement les pays ont transféré à

<sup>8</sup> Dette & Développement, *Rapport 2003-2004 : La dette face à la démocratie*, 2004, [www.dette2000.org](http://www.dette2000.org)

leurs créanciers plus d'argent qu'ils n'en ont reçu. Alors, pour les pays africains, positif ou négatif ?



Calculs de l'auteur d'après Banque mondiale, *Global Development Finance* 2004.

Négatif, et largement ! Entre 1997 et 2002, tout s'est passé comme si les pays africains avaient envoyé l'équivalent de 45,5 milliards de dollars à leurs riches créanciers, dont 34,8 pour la seule Afrique du Nord. La dette provoque donc une véritable hémorragie de capitaux pour les pays les plus pauvres, les privant de ressources nécessaires à la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

Dans le même ordre d'idées, la Cnuced analyse de façon percutante le mécanisme de la dette qui appauvrit les pauvres pour enrichir les riches : « Entre 1970 et 2002, l'Afrique a reçu 540 milliards de dollars environ en prêts ; mais bien qu'elle ait remboursé près de 550 milliards de dollars en principal et intérêts, elle affichait encore un encours de dette de 295 milliards de dollars fin 2002<sup>9</sup>. Les chiffres sont encore plus déconcertants pour l'Afrique subsaharienne, qui, ayant reçu 294 milliards de dollars en prêts et remboursé 268 milliards de dollars en service de la dette, reste cependant débitrice de quelque 210 milliards de dollars<sup>10</sup>. »

### L'échec du modèle actuel

La logique imposée par le FMI et la Banque mondiale, et à travers eux par les créanciers les plus puissants, conduit sans aucun doute possible l'Afrique, et le monde, dans une impasse. Les déclarations empreintes d'autosatisfaction n'y changent rien. Quelle dose d'aveuglement peut permettre à Flemming Larsen, directeur du bureau européen du FMI, de déclarer : « L'Afrique a assez bien résisté à la crise mondiale<sup>11</sup> » ? Comment ne pas voir que le point central est ailleurs, dans la misère galopante, conséquence du modèle économique que le FMI impose ? En 2000, le sommet de l'ONU a mis l'accent sur quelques indicateurs-cibles, appelés *objectifs de développement du millénaire*. Ces objectifs, fort modestes car ils ne visent pas la satisfaction universelle des besoins fondamentaux, sont les suivants<sup>12</sup> :

- réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour ;
- réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim ;
- donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et fille, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ;

<sup>9</sup> Ce chiffre inclut toute la dette extérieure de l'Afrique, pas seulement celle qui concerne les pouvoirs publics. On y trouve aussi la dette contractée par des entreprises privées et non garantie par l'État. C'est la raison pour laquelle ce chiffre diffère de celui que nous donnons au début de ce chapitre.

<sup>10</sup> Cnuced, *Le développement économique en Afrique. Endettement viable : Oasis ou mirage?*, 2004. Toutes les citations de la Cnuced présentes dans la suite de ce chapitre sont extraites de cette publication.

<sup>11</sup> *Libération*, 27 septembre 2002.

<sup>12</sup> Voir [www.unesco.org/water/wwap/facts\\_figures/mdgs\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/wwap/facts_figures/mdgs_fr.shtml)

- éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard ;
- réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 15 ans ;
- réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle ;
- enrayer, d'ici à 2015, la propagation du VIH/sida et commencer d'inverser la tendance actuelle d'autres moyens de contraception ;
- enrayer, d'ici à 2015, la propagation de la malaria et d'autres grandes maladies, et commencer d'inverser la tendance actuelle ;
- intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ;
- réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population dans les campagnes et dans les villes privée d'un accès régulier à l'eau potable ;
- parvenir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis ;
- mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Tous les ans, un bilan est dressé. Très vite, les dés ont été jetés : la partie est perdue. Le PNUD est formel : « *Au rythme actuel, l'Afrique subsaharienne ne respectera l'objectif de la scolarisation universelle dans le primaire qu'en 2129, ou l'objectif concernant la réduction de la mortalité infantile des deux tiers qu'en 2106 - dans 100 ans, au lieu des 11 ans qu'exigeraient les objectifs. Pour trois des objectifs, - la faim, la pauvreté du revenu et l'accès aux sanitaires -, on ne peut même pas fixer de date, car la situation dans la région, loin de s'améliorer, est en train de se dégrader*<sup>13</sup>. » Selon l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), pour réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015, il faudrait une croissance du PIB par habitant de 5 % par an au moins, alors qu'elle fut en moyenne de -1,2 % dans les années 1980 et de -0,4 % dans les années 1990. Ainsi, sur l'ensemble du continent, seuls 6 pays sont susceptibles d'y arriver (Bénin, Cap Vert, Botswana, Guinée équatoriale, Malawi et Ouganda), tandis que 7 devraient attendre au moins jusqu'au siècle prochain (Guinée Bissau, Liberia, Sierra Leone, Zambie, RDC, Centrafrique, Zimbabwe)<sup>14</sup>...

La Cnuced renchérit dans ce sens : « *Dans les conditions actuelles, il est illusoire d'escompter que le continent africain puisse atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Comme le Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni, M. Gordon Brown, l'a déclaré avec force au début de cette année, "Au rythme actuel des choses, aucun des objectifs de développement du Millénaire ne sera réalisé en Afrique non seulement au cours des 10 prochaines années, mais au cours des 100 prochaines années."* Cet échec peut être en partie imputé à l'endettement "insupportable" qui étouffe les perspectives de croissance du continent depuis deux décennies, d'après Jeffrey Sachs, conseiller économique spécial du Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan. Les dirigeants africains, dont le Premier Ministre éthiopien Meles Zenawi, ont commencé de se demander si l'Initiative PPTTE avait la capacité d'apporter un allègement approprié en matière de dette à ses bénéficiaires. » La dette est identifiée comme un facteur central dans cet échec : elle fut effectivement l'instrument des promoteurs du système actuel.

### **Annuler, sans hésitation**

Pourtant, rien ne peut autoriser le monde à choisir d'autres priorités majeures que la satisfaction universelle des besoins humains fondamentaux et l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables. On est bien loin des critères financiers et géopolitiques qui dominent le système néolibéral, dont la dette est un centre nerveux. C'est pourquoi il est particulièrement pertinent de prendre comme angle d'attaque l'annulation de la dette extérieure publique du Tiers Monde et l'abandon des politiques d'ajustement structurel. Une synthèse des différents arguments dans ce sens s'impose, pour proclamer avec le réseau Jubilé Sud : "Nous ne devons rien, nous ne payons rien !"

### **Des arguments moraux**

Tout d'abord, l'argument "*quand on a des dettes, on les paie*" ne tient plus dans le cas des pays africains, car la situation de crise a été déclenchée par des facteurs extérieurs indépendants de

<sup>13</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2004*.

<sup>14</sup> *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 25 juillet 2004.

leur volonté (hausse des taux d'intérêt, chute des cours des matières premières). De surcroît, cette dette est largement immorale car elle fut souvent contractée par des régimes non démocratiques, voire dictatoriaux, qui n'ont pas utilisé les sommes reçues dans l'intérêt de leurs populations. Les créanciers ont prêté en connaissance de cause, pour leur plus grand profit, ils ne sont donc pas en droit d'exiger des peuples qu'ils remboursent. La Cnuced parle de « *l'impératif moral d'une responsabilité partagée, si l'on considère en particulier que les institutions de Bretton Woods ont exercé la plus grande influence sur les politiques de développement dans le continent par le biais des programmes d'ajustement structurel et des prêts correspondants, lesquels n'ont pas donné les résultats escomptés en matière de croissance et de développement. De plus, les prêts publics étaient dans une large mesure aussi assujettis à l'exécution de ces programmes, et une très grande partie de la dette de pays qui présentaient un intérêt géopolitique ou stratégique et étaient dotés de régimes corrompus est considérée comme "odieuse".* »

De plus, la dette est l'un des principaux obstacles à la satisfaction des besoins humains fondamentaux, comme l'accès à l'eau potable, à une alimentation décente, à des soins de santé de base, à une éducation primaire, à un logement correct, à des infrastructures satisfaisantes. En 2002, plus de 320 millions d'Africains étaient contraints de vivre avec moins de 1\$ par jour et 210 millions d'Africains souffrent de la faim<sup>15</sup>. Environ 300 millions d'Africains n'ont pas un accès régulier à l'eau potable et sont privés d'infrastructures sanitaires. Chaque année, 5,5 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent en Afrique, soit plus de 15 000 par jour, « *victimes invisibles de la pauvreté* », comme dit le PNUD.

La dette opère donc une ponction insupportable sur les budgets des pays du Sud, les empêchant de garantir des conditions de vie décentes pour leurs citoyens. En moyenne, 38 % des budgets des pays d'Afrique subsaharienne vont au remboursement de la dette<sup>16</sup>. Il est immoral de demander en priorité le remboursement de la dette pour des créanciers aisés ou des spéculateurs plutôt que la satisfaction des besoins fondamentaux.

### **Des arguments politiques**

Suite aux plans d'ajustement structurel imposés par le FMI, l'essentiel de la politique économique des pays du Sud est décidée à l'extérieur du pays concerné, notamment à Washington, à Londres, à Paris ou à Bruxelles. La dette permet aux créanciers d'exercer des pouvoirs exorbitants sur les pays endettés. Les pays qui se sont soumis au diktat des créanciers représentés par le FMI et la Banque mondiale ont été au fil du temps contraints d'abandonner leur souveraineté. C'est une nouvelle colonisation. Selon la Cnuced : « *L'Afrique est le continent où les institutions financières multilatérales, en particulier les institutions de Bretton Woods, ont exercé la plus grande influence avec des prêts à l'ajustement macroéconomique assortis de multiples conditions. [...] Dans ces conditions, la responsabilité du surendettement de l'Afrique devrait être une responsabilité partagée, ce qui militerait en faveur d'une annulation totale.* » On ne le leur fait pas dire...

Les ingérences politiques sont nombreuses. L'année 2004 a vu par exemple une tentative grotesque de coup d'État en Guinée équatoriale, organisée par un groupe de 70 mercenaires dirigés par le Sud-Africain Nick du Toit et par Simon Mann, cofondateur de l'officine de mercenaires Executive Outcomes, dissoute en 1999. Tout porte à croire que l'opération fut financée par le fils de l'ancien Premier ministre britannique, Mark Thatcher, dans le but d'installer au pouvoir l'opposant Severo Moto, soutenu par l'Espagne et la Grande-Bretagne. L'opération a échoué lamentablement, un avion de mercenaires se faisant intercepter au Zimbabwe, mais l'opération est révélatrice d'habitudes malsaines.

D'autre part, l'évacuation de plusieurs centaines de Français présents en Côte d'Ivoire en novembre 2004 n'est pas sans rapport avec la mainmise d'acteurs économiques français sur l'économie ivoirienne. Il faut savoir<sup>17</sup> qu'à la fin 2000, 210 filiales de grands groupes français étaient installées en Côte d'Ivoire, ayant réalisé des investissements pour 2,2 milliards d'euros, dans des domaines aussi divers que l'eau (Saur, ex-Bouygues), l'électricité (EDF), les télécoms (France Télécom), le raffinage du pétrole (Total), les transports (Bolloré), la banque (BNP

<sup>15</sup> FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004*, [www.fao.org/sof/sofi/index\\_fr.htm](http://www.fao.org/sof/sofi/index_fr.htm)

<sup>16</sup> Chiffre cité par Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, en 2000, au sommet du G7 d'Okinawa.

<sup>17</sup> *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 26 octobre 2003.

Paribas, Crédit lyonnais, Société générale), etc. Ces entreprises françaises assurent 25 % du PIB de la Côte d'Ivoire et plus de la moitié de ses recettes fiscales. L'exaspération des Ivoiriens devant cet état de fait, instrumentalisée par un pouvoir sans scrupules, conduit à l'impasse actuelle. Pourtant, la France maintient ses bases militaires en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Tchad, au Gabon, à Djibouti, en Centrafrique, mais jusqu'à quand ?

La responsabilité écrasante des grandes puissances est reprise par la Cnuced, qui dénonce « *l'idée couramment répandue que le surendettement de l'Afrique est tout simplement l'héritage de gouvernements africains irresponsables et corrompus. Si cette idée n'est pas entièrement dénuée de fondement, en particulier au regard de ce qu'a été la politique de la guerre froide, ce sont bien les chocs extérieurs, la dépendance à l'égard des produits de base, des programmes de réforme mal conçus et l'attitude des créanciers qui ont joué un rôle décisif dans la crise de la dette. Une analyse plus nuancée montre que le profil de la dette est passé de la "viabilité" dans les années 70 à la "crise" dans la première moitié des années 80, la majeure partie de la dette ayant été contractée entre 1985 et 1995 dans le cadre des programmes d'ajustement structurel et sous la surveillance étroite des institutions de Bretton Woods.* »

Loin de favoriser les dictatures, contrairement au système actuel, une véritable annulation de la dette, accompagnée d'enquêtes minutieuses sur les fonds détournés par les dirigeants du Sud avec la complicité des créanciers et de la mise en place d'un mécanisme de rétrocession de ces fonds, sous l'entier contrôle des populations, serait en mesure de déstabiliser les dictatures. Dette, corruption et dictature sont des facettes d'un même problème. De toute manière, le renversement d'une dictature, pour être durable, doit être le résultat d'un soulèvement populaire. Conscients de cela, ceux qui luttent pour l'annulation de la dette sont activement impliqués dans la lutte pour le renversement des dictatures.

Mais le manque de volonté politique des grands argentiers est manifeste, selon la Cnuced : « *Au cours des deux dernières décennies, nombreuses ont été les grandes opérations de sauvetage engagées au niveau national ou international dès lors que l'on appréhendait un risque pour les marchés financiers. Si la dette extérieure de l'Afrique représente un énorme fardeau pour les pays endettés, elle n'a néanmoins pas encore mobilisé la volonté politique requise pour que les créanciers prennent des initiatives analogues.* »

### **Des arguments économiques**

D'une part, la dette a déjà été remboursée plusieurs fois : quand 1 dollar était dû en 1980, les États africains en ont remboursé 4 mais en doivent encore 2,5 ! Elle a donc cessé de faire l'objet d'un remboursement équitable dans des conditions régulières, pour devenir un instrument de domination implacable, dissimulant racket et pillage. Tout compte fait, la dette organise un transfert de richesses des populations du Sud vers leurs riches créanciers, on l'a vu en étudiant le transfert net, fortement négatif pour l'Afrique. Comme le dit la Cnuced : « *La poursuite du service de la dette par les pays africains constituerait un transfert inverse de ressources au profit des créanciers de la part d'un groupe de pays dont tout indique qu'ils en ont moins que d'autres les moyens.* »

En outre, les infrastructures et les services publics essentiels représentent de puissants facteurs de croissance endogène. Or tout investissement public conséquent est rendu impossible par le poids de la dette et la contrainte d'austérité budgétaire qu'il implique. L'annulation de la dette peut donc être un puissant facteur de relance de l'économie mondiale, tout en adoptant un cadre économique dans lequel la recherche de la croissance n'est pas une fin en soi comme actuellement.

### **Des arguments juridiques**

Le droit international reconnaît la nécessité de prendre en compte la nature du régime qui a contracté les dettes, et l'utilisation qui a été faite des fonds versés. Cela implique une responsabilité directe des créanciers. La doctrine de la dette odieuse a été conceptualisée en 1927 par Alexander Nahum Sack, ancien ministre du tsar Nicolas II et professeur de droit à Paris : « *Si un pouvoir despotique contracte une dette non pas pour les besoins et dans les intérêts de l'État, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, etc., cette dette est odieuse pour la population de l'État entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation ; c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a*

*contractée, par conséquent elle tombe avec la chute de ce pouvoir*<sup>18</sup>. » Ainsi, si un régime dictatorial est remplacé par un régime légitime, ce dernier peut prouver que les dettes n'ont pas été contractées dans l'intérêt de la nation ou l'ont été à des fins odieuses. Dans ce cas, elles peuvent être frappées de nullité et les créanciers n'ont qu'à se retourner vers les dirigeants de la dictature à titre personnel. Le FMI, la Banque mondiale ou tout autre créancier est tenu de contrôler que les prêts octroyés sont licitement utilisés, surtout en sachant qu'il traite avec un régime illégitime. Selon la Cnuced, par exemple : « *l'argument d'une "dette odieuse" est particulièrement valable dans le cas du Kenya [sous Daniel arap Moi], dans la mesure où une élite dirigeante corrompue a gaspillé ou amassé en fortune personnelle des milliards de dollars, en partie au su et avec le soutien des créanciers du pays.* » Les mouvements sociaux doivent rappeler avec force que le droit international, et en particulier la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte des droits économiques, sociaux et culturels, sont incompatibles avec le remboursement d'une dette immorale, et bien souvent odieuse.

### **Des arguments écologiques**

Depuis plusieurs siècles, les ressources du Sud sont exploitées au bénéfice exclusif des pays riches. La force, nécessaire à l'époque pour s'emparer de ces richesses, est désormais remplacée par les plans d'ajustement structurel. Pour se procurer les devises nécessaires au remboursement de la dette ou se maintenir au pouvoir, les gouvernements sont prêts à surexploiter et à brader les ressources naturelles, à mettre en péril la biodiversité, à favoriser la déforestation, l'érosion des sols, la désertification. En Afrique, 65 % des terres cultivables ont été dégradées au cours des cinquante dernières années. Chaque année, 800 000 hectares de forêt sont détruits dans le seul bassin du Congo et il faudrait 1,5 milliard de dollars sur 10 ans pour commencer à prendre à bras le corps les problèmes de la forêt en Afrique centrale. Mais où les pays concernés trouveront-ils ces fonds tant que la dette existera ?

Les plans d'ajustement structurel exigés par les créanciers impliquent des politiques qui structurellement aboutissent à une dégradation de l'environnement car elles ôtent à l'État la responsabilité de gérer dans l'intérêt commun le territoire, les ressources naturelles, les équilibres écologiques... Les conditions environnementales sont donc très insuffisamment prises en compte dans le système actuel, effacés par les intérêts économiques, financiers et géopolitiques. Annuler la dette et permettre enfin aux populations de décider de l'affectation des fonds les concernant est l'unique moyen d'intégrer la donne écologique à la notion de développement.

### **Des arguments historiques**

Après cinq siècles de pillage, d'esclavage et de colonisation et vingt années d'ajustement structurel, les populations du Sud sont en droit d'exiger des réparations pour toutes les souffrances causées par un mécanisme invisible mis en place par les créanciers du Nord et les classes dominantes du Sud qui les appuient. A ce titre, les mouvements sociaux doivent réclamer aux gouvernements du Sud la répudiation de la dette financière envers le Nord. Pourtant, la plupart des gouvernements du Sud s'inscrivent dans la logique néolibérale qui a organisé ce système inique de l'endettement, alors qu'ils sont censés œuvrer pour le bien de leur pays. Par conséquent, les populations du Sud sont en droit de réclamer aux classes dominantes du Nord et du Sud des réparations exigibles immédiatement.

### **L'Afrique révoltée ?**

En conclusion, l'annulation totale de la dette extérieure publique doit aller de pair avec des procédures judiciaires sur les fonds détournés par les classes dominantes. Ils devront alors être rétrocédés aux populations et placés dans des fonds de développement nationaux destinés à financer des projets définis et contrôlés par les populations concernées, par exemple sur le modèle du budget participatif pratiqué à Porto Alegre (Brésil). Afin d'éviter que la dette se reconstitue d'elle-même, il s'agit d'abolir un système économique centré sur l'endettement et de mettre en place un financement alternatif du développement : abandonner l'ajustement structurel, développer des accords régionaux, tripler l'aide publique au développement afin que les États du Nord respectent enfin leurs engagements, taxer la spéculation internationale, instaurer des mesures fiscales permettant vraiment de redistribuer les richesses, etc. Les

---

<sup>18</sup> Sack Alexander Nahum, *Les Effets des transformations des états sur leurs dettes publiques et autres obligations financières*, Recueil Sirey, 1927.

populations du Sud doivent enfin avoir la possibilité de profiter pleinement de leurs richesses, tant naturelles qu'humaines ou financières, injustement captées aujourd'hui par les riches créanciers du Nord, s'appuyant sur la puissance du FMI et de la Banque mondiale, et bénéficiant de la complicité des riches du Sud. Il est donc primordial de poursuivre pénalement les institutions financières internationales pour complicité avec des régimes dictatoriaux et pillage des ressources naturelles. Il y a urgence à mettre en œuvre ces mesures capables de construire enfin des relations justes et équitables entre les populations du monde. Il y a urgence à donner les moyens aux peuples africains de décider seuls de leur avenir. Il y a urgence à démasquer les responsabilités des marionnettistes dans la situation actuelle, pour ne plus laisser une marionnette comme le président centrafricain François Bozizé déclarer : « *Les responsables, ce sont tous les Centrafricains. Inutile de chercher ailleurs*<sup>19</sup>. »

Forts de ce constat, les peuples africains et tous les mouvements altermondialistes doivent s'attaquer à la logique d'un système dont la faillite est patente mais qui ne pourra changer que sous la pression d'une très large mobilisation internationale. Déjà la Chambre des représentants du Nigeria a adopté en mars 2005 une motion demandant au gouvernement d'Olusegun Obasanjo l'arrêt du remboursement de la dette extérieure. Pour sa part, l'économiste états-unien Jeffrey Sachs a demandé en 2004 sans ambages aux États africains d'exiger l'annulation pure et simple de leur dette extérieure : « *Aucun pays civilisé ne devrait demander à récupérer une dette de pays où les gens meurent de faim, de la maladie et de la pauvreté.* » Les mouvements sociaux doivent initier de telles démarches partout où ils le peuvent pour mettre les dirigeants face à leurs responsabilités. Aujourd'hui, plus d'un Africain sur deux vit sous le seuil de pauvreté. Pourtant l'Afrique rembourse sa dette. De la prise de conscience doit venir l'énergie de dire stop, et de construire un modèle socialement juste et écologiquement soutenable.

---

<sup>19</sup> *Jeune Afrique/L'Intelligent*, 31 octobre 2004.